Le budget 2021

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, le budget 2021 traduit la volonté de la municipalité de s'adapter pour continuer d'offrir à la population, un haut niveau de services tout en réalisant les aménagements nécessaires pour pouvoir continuer d'accueillir des nouveaux habitants.

Les travaux de la salle multifonctions et le démarrage de l'extension du groupe scolaire élémentaire constituent les points principaux de notre programme d'investissement pour cette année. Le site d'un futur groupe scolaire sera à choisir également. L'année 2021 verra également le lancement de plusieurs études de programmation et d'orientation.

- Une étude prospective de développement durable permettra de définir le niveau d'équipement et de services à développer à moyen terme.
- Une étude sur les usages du collège actuel dont une partie pourrait être intégrée au patrimoine communal pour renforcer nos équipements scolaire, périscolaire, et/ou associatif.
- Une étude sur les aménagements à envisager pour transformer et moderniser l'actuelle salle polyvalente pour en faire un pôle culturel et associatif.

En outre, nous continuons de développer la sécurité et l'accessibilité de nos équipements publics, de mettre en œuvre des travaux d'économies d'énergie et de production d'énergie renouvelables sur nos bâtiments (équipements programmés de nos deux salles de sport).

Nous poursuivons l'aménagement de notre cadre de vie en respectant l'environnement (aire d'éco pâturage prévue aux Fontenelles) et en améliorant notre réseau de liaisons piétonne et cyclable (cette année balisage prévu en ville et aménagement d'un chemin existant à Valière pour relier ce hameau à la ville).
Notre budget de fonctionnement intègre une hausse naturelle qui suit globalement l'évolution de notre population et prend en compte la nécessité pour Melesse de remplir complètement son rôle de petite ville de demain (mais aussi d'aujourd'hui) et de pôle structurant de bassin de vie qui est dévolu à notre commune dans le schéma de développement du Pays de Rennes.
Nos indicateurs financiers restent bons et nous maintenons le cap depuis 2016 d'un maintien des taux d'imposition locaux.
Pendant cette crise sanitaire dont nous espérons voir le bout en 2021 nous continuons de préparer Melesse pour l'avenir.
Bien à vous.

Patrice Dumas,
Adjoint Finances,
Mobilités et
Déplacements

LES INVESTISSEMENTS
6 143 689 €

Projets d'équipements
5 428 875 €
dont :

Éclairage public (2020-2021)
311 850 €

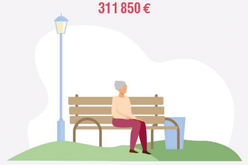

Voirie
141 780 €

Renforcement structure
Salle de sport n°2
88 540 €

Informatique : Matériel, serveur, réseau fibré entre sites communaux
72 300 €

Réhabilitation du Chemin de Valière
30 000 €

Nouvel espace cinéraire
30 000 €

Accessibilité personnes
à mobilité réduite (ADAP)
29 000 €

Matériel de cuisine
28 300 €

Aires de jeux
18 000 €

Nouvelle zone d'éco pâturage
13 000 €

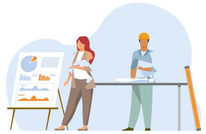

Le plan pluriannuel d'investissement
4 267 830 €

**Depuis 2014, la ville s'appuie sur un outil de pilotage financier appelé plan pluriannuel d'investissement. Évolutif, il permet d'anticiper les actions municipales et les prévisions financières.
Les autorisations de programme et crédits de paiement votés par le conseil municipal fixent les limites financières supérieures des opérations se déroulant sur plusieurs années.**

Salle multifonctions / Mail /
Gare routière / RD28
4 051 768 €

Centre technique municipal
92 000 €

Études (collège, salle polyvalente,
revitalisation du centre-ville)
60 400 €

Étude pour l'extension de l'école élémentaire
59 062 €

Porche Renaissance
5 000 €

Les recettes d'investissement

Excédent de fonctionnement
1 447 914 €
L'excédent de fonctionnement de l'année 2020 est affecté en totalité en investissement en 2021

Subventions
1 367 836 €

Dotations
413 482 €

LE FONCTIONNEMENT
6 764 589 €

Charges de personnel
3 306 295 €
Salaires chargés 3 142 300 €
Autres charges 163 995 €

Charges à caractère général
1 330 577 €
dont :
- Eau, assainissement, énergie 234 500 €
- Alimentation, restauration scolaire 175 000 €
- Livres / DVD 30 200 €

Maintien des taux d'imposition locaux

565 €
Dette par habitant

Charges de gestion courante
559 048 €
dont :
Contrat d'association OGEC 287 200 €
Subventions aux associations 123 500 €
Centre Communal d'Action Sociale 46 448 €

Charges financières
142 000 €
(Intérêts de la dette)

Les recettes de fonctionnement

Dotations, subventions, participations
1 687 071 €

Produits des services
741 970 €

Produits exceptionnels
1 000 €

Impôts et taxes
4 121 354 €